

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET MESSAGER

Le 2 décembre 2016

No de dossier: 540603-10

Monsieur Pierre Méthé
Secrétaire par intérim
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : ↓ **Demande d'adoption de normes de fiabilité de Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)**
 ↓ **Dossier de la Régie : R-3944-2015**

Cher Monsieur,

Rio Tinto Alcan inc. (« RTA ») a pris connaissance des Réponses du Coordonnateur relatives aux demandes d'engagements souscrits lors de la séance de travail du 10 novembre 2016.

Compte tenu de la Réponse à l'engagement n° 8 du Coordonnateur, RTA n'a plus d'enjeu relativement aux normes du Bloc VI (incluant la norme MOD-008-1) ayant fait l'objet de la séance de travail du 10 novembre dernier.

Veuillez agréer, cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Dentons Canada s.e.n.c.r.l.

Pierre D. Grenier

PG/cb

c.c. Me Jean-Olivier Tremblay
HYDRO-QUÉBEC, Affaires juridiques

Me Paule Hamelin
Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.